



POURQUOI J'ADHÈRE À LA FCPE ?

POUR NOS ACTIONS

> Informer

Orientation, bien-être, santé, vie scolaire, droits : nous vous informons au quotidien des actualités de l'école.

> Représenter

Questionnaires avant les conseils d'école, de classe et d'administration : nous vous demandons votre avis pour mieux vous représenter lors des réunions avec les enseignants et la direction.

> Aider et accompagner

Conflits, harcèlement, problème scolaire : nous intervenons au sein de l'école quand vous en avez besoin.

> Agir

Achats groupés de fournitures, bourses aux livres, fête de l'école, journée des métiers : on fait plein de choses à la FCPE.

En plus, on rencontre plein de gens et on vit des moments intenses !

> Défendre

Les enfants qui n'ont pas de toit, qui sont refusés à la cantine ou à l'école, vous trouvez ça injuste ? Nous aussi ! Alors, nous organisons des manifestations, des pétitions et des actions en justice pour que leurs droits soient respectés.

POUR NOS VALEURS

> L'égalité

Empêcher la fermeture d'une classe, impulser la rénovation d'un collège, obtenir le remplacement d'un prof, tout ça, c'est nous aussi !

> La gratuité

Transports scolaires, manuels au lycée, équipements pro : nous avons obtenu la gratuité dans certaines régions et nous continuons d'agir pour que ce soit partout.

> La solidarité

De nombreuses actions existent pour réduire les frais de la rentrée. Collectes alimentaires ou de vêtements sont aussi au programme. Ce qui nous anime, c'est l'intérêt collectif.

> La laïcité

Un des piliers de notre fédération ! Apprendre à vivre ensemble, ça commence à l'école.

> Le rôle des parents au sein de l'école

Les parents ne veulent pas être appelés uniquement quand leur enfant a des problèmes au sein de l'école ! La FCPE leur donne la parole pour dire ce qui ne va pas, mais surtout pour envisager des solutions.

> Une association engagée contre les discriminations

Aucune discrimination n'a sa place à l'école. La FCPE initie sur le terrain des actions de sensibilisation.

POUR NOS RESSOURCES

- > Un site web
www.fcpe.asso.fr
- > Un magazine :
La Revue des Parents
- > Une plateforme de formation en ligne : www.jaimemonecolepublique.fr
- > Un ouvrage de référence :
L'Incollable du parent d'élève
- > Une assurance scolaire avec la MAE

À QUOI SERT VOTRE ADHÉSION ?

Elle vous permet d'être assuré dans votre activité de bénévole. Elle est utile à tous les niveaux de la fédération pour mener des actions dans l'intérêt des enfants et pour accompagner les parents dans leurs démarches d'élus.

MAIS AU FAIT, QUI PEUT ADHÉRER À LA FCPE ?

Votre enfant ou adolescent est scolarisé dans une école ou un établissement public ? Alors bienvenue, vous êtes au bon endroit !

CONTACTEZ-NOUS

PAR TÉLÉPHONE : 01 43 57 16 16

PAR MAIL : fcpe@fcpe.asso.fr

POUR UN CONTACT DANS VOTRE DÉPARTEMENT :
www.fcpe.asso.fr/pres-chez-vous



www.fcpe.asso.fr

POUR NOTRE FORCE, DU LOCAL AU NATIONAL

> La FCPE est la seule fédération nationale de parents d'élèves présente dans tous les départements et en outre-mer.

- > **5 000** associations de parents d'élèves locales de l'école au lycée
 - 102** fédérations départementales
 - 1** fédération nationale
- Au total, ce sont **140 000** adhérents, avec **40 000** représentants de parents d'élèves FCPE et **1,3** million de parents qui votent FCPE aux élections scolaires.

